

EN SAVOIR PLUS

► Les groupes à turbine, à l'intérieur de l'usine de Bissorte.

210 M€ D'INVESTISSEMENTS

Entre 2007 et 2013, environ 210 millions d'euros seront investis sur l'unité de production Alpes afin de moderniser et de sécuriser le patrimoine hydraulique. Baptisé SuPerHydro (pour sûreté et performance de l'hydraulique) ce programme représente au niveau national un investissement supplémentaire de 560 millions d'euros. Il comprend près de 450 opérations. Son lancement a coïncidé avec la publication de rapports préconisant vivement de renforcer la sécurité des ouvrages.

EN SAVOIR PLUS

LE MARCHÉ RÉORGANISÉ

En cours de discussion parlementaire, la loi Nome (nouvelle organisation du marché de l'électricité) devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2011. La libéralisation du marché de l'électricité serait ainsi achevée avec l'établissement d'une « libre concurrence entre tous les acteurs du marché ». Si le texte ne traite pas directement des tarifs, les négociations sur le prix de rachat de l'énergie entre EDF et ses concurrents sont serrées.

Selon la Commission de régulation de l'énergie la hausse des tarifs pour les particuliers devra atteindre 11,4 % puis 3,5 % par an entre 2011 et 2025.

La loi prévoit par ailleurs une disparition des tarifs réglementés pour les industriels en 2015. Pour le gouvernement, ces tarifs ne seront, après cette date plus nécessaires « dès lors que les fournisseurs disposeront d'un approvisionnement compétitif en électricité dont ils feront bénéficier leurs clients ».

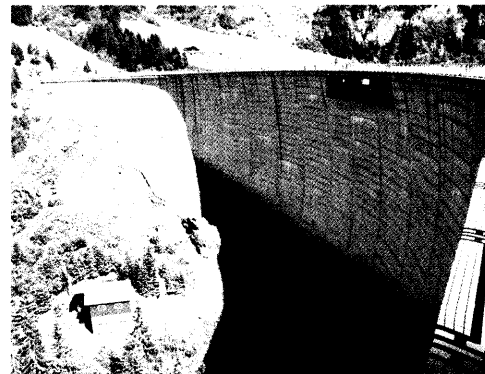
Selon la CGT, cette hausse devrait se traduire par une hausse de 50 % environ des factures des entreprises, « à consommation égale et prix stables au niveau européen ». Fortement mobilisée contre cette réorganisation du marché, la centrale syndicale dénonce "le hold-up" commis au profit d'intérêts privés. « Les logiques libérales des entreprises ont toujours poussé à ce que les investissements financiers prennent le pas sur ceux, utiles, à l'outil de production », souligne-t-elle en appelant à la constitution d'un pôle public de l'énergie fixant un cadre contractuel pour tous les fournisseurs du secteur.

longtemps et les coûts d'exploitation sont faibles. L'hydroélectricité permet par ailleurs de faire face aux pics de consommation et de développer la part des énergies renouvelables.

De quoi susciter la convoitise des opérateurs privés et de leurs actionnaires qui vont pouvoir mettre la main sur de très rentables affaires : sur les 5 prochaines années, 20 % du parc hydroélectrique français devrait être concerné par le renouvellement des concessions. ■

Sophie Boutrelle

⁽¹⁾ La fin du monopole d'EDF suivie, en 2004, de sa transformation en société anonyme. La loi sur l'eau de 2006 a enfin supprimé le droit de préférence au concessionnaire sortant prévu par la loi de 1919.

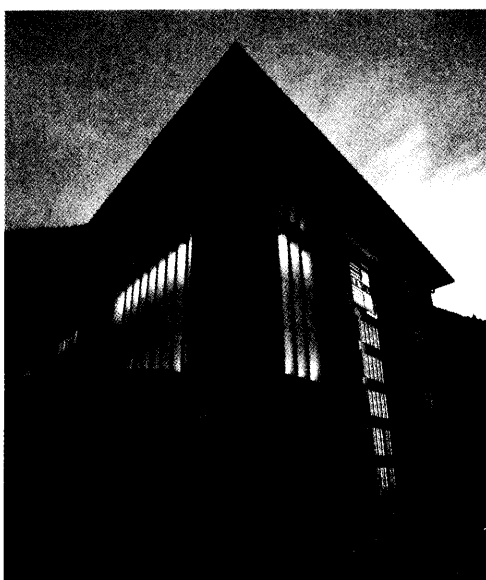


© Hoffmann Nicolas

► Barrage de Saint-Guérin dans le Beaufortain.

Bissorte se met en lumière

La centrale hydroélectrique de Bissorte vient de bénéficier d'une campagne de travaux qui s'est échelonnée sur 2009 et 2010. Inauguré le 25 juin dernier, le projet a porté sur la remise en état des bâtiments de l'usine et d'une annexe technique avec un éclairage des façades principales. Il a également permis de revaloriser les abords et de sécuriser le site.



© EDF Médiathèque Bruno Moyen & Philippe Risacher

Implantées sur les communes du Freney et d'Orelle, les usines de Bissorte (Bissorte 1 et SuperBissorte) sont pilotées depuis le centre hydraulique de Lyon. Une équipe d'une trentaine de personnes se charge sur place de la maintenance et de l'exploitation, facilitées par l'existence d'un téléphérique.

Sous 1 144 mètres de chute, l'usine de Bissorte est équipée de trois groupes Pelton de 25 MW chacun, avec lesquels elle turbine les eaux du barrage de Bissorte à 2 082 mètres d'altitude. Elle a été mise en service en 1935 au terme de 4 années de travaux qui se sont déroulés sans incident majeur. En 1980, le chantier destiné à relier la retenue historique à celle du Pont des Chèvres est engagé. Il s'agit de réaliser une nouvelle station de transfert d'énergie par pompage (Step), permettant de transférer la même eau entre deux retenues séparées par un fort dénivelé. Il en existe 7 de ce type de France.

Les usines de Bissorte constituent un ensemble d'intérêt national pour faire face aux pics de consommation. En quelques minutes, elles sont en mesure d'injecter 800 MW sur le réseau. ■

Source : Barrages de Savoie, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie.